

58° colloque ASRDLF 29-30 juin & **1**<sup>er</sup> juillet 2022 Sciences Po Rennes



Appel à sessions spéciales

Ces dernières décennies, la figure de l'État garant de la justice territoriale a été profondément remise en cause. En effet, les ressources redistributives des États centraux semblent se fragiliser à mesure que les transformations économiques (tertiarisation, libéralisation) et politiques (mondialisation, européanisation et décentralisation) modifient les paramètres de gouvernance territoriale. Les processus de concentration et de déconcentration des richesses, les mutations induites par la transition écologique contribuent à bousculer les hiérarchies entre les territoires, à produire de nouvelles formes d'inégalités ou de « déclassement ».

Le 58<sup>e</sup> colloque de l'ASRDLF explorera donc la thématique des « Transitions, gouvernance territoriale et solidarités ». Différentes sessions spéciales pourront notamment répondre aux questions suivantes : quelles sont les modifications économiques, sociales, politiques et écologiques qui s'opèrent aux échelles territoriales ? Observe-t-on de nouvelles inégalités territoriales ? Voit-on émerger de nouvelles formes de solidarités humaines et territoriales ? Comment la transition écologique modifie-t-elle les équilibres spatiaux et les capacités politiques territoriales ? Quel rôle pour les systèmes territoriaux dans la gouvernance des transitions et des solidarités?

## Consignes

Les propositions de sessions spéciales doivent comprendre les éléments suivants :

- 1. Les coordonnées du ou des auteurs (Nom, Prénom, titre, affiliation, mail)
- 2. Titre de la session thématique
- 3. Une liste de 4 mots clés
- 4. L'adossement ou non de la session spéciale à un futur numéro spécial d'une revue
- 5. Courte description de la session (450 mots max + bibliographie indicative)

L'appel à sessions spéciales est ouvert jusqu'au 1er décembre 2021 Les propositions de sessions sont à enregistrer directement en ligne à l'adresse suivante : https://framaforms.org/proposition-de-session-speciale-1634901488

